



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

STATIONNEMENT DE VELOS AU GARAGE
MARCEL PAUL - ELARGISSEMENT AUX
ABONNES DES AUTRES GARAGES GERES PAR
LA SOPAC

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

DIRECTION DES FINANCES

**STATIONNEMENT DE VELOS AU GARAGE MARCEL PAUL -
ELARGISSEMENT AUX ABONNES DES AUTRES GARAGES GERES
PAR LA SOPAC**

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 31 mai 2010, le Conseil municipal a approuvé :

- un tarif d'abonnement pour le stationnement des vélos au parking Marcel Paul : 5 € TTC par mois ou de 50 € TTC par an, à compter du 1^{er} juin 2010 pour tout usager intéressé.

- les tarifs de : * 1 € supplémentaire à l'abonnement mensuel véhicule pour le droit mensuel de stationnement d'un vélo à Marcel Paul ;
 * 10 € supplémentaire à l'abonnement annuel véhicule pour le droit annuel de stationnement d'un vélo à Marcel Paul ;

Or, il convient d'élargir cette proposition d'abonnement de stationnement des vélos au garage Marcel Paul à l'ensemble des abonnés véhicules des autres garages niortais gérés par la SOPAC à compter du 1^{er} octobre 2010. Ce stationnement des vélos aura lieu uniquement au garage Marcel Paul car c'est le seul garage qui possède un local spécifique comportant des arceaux permettant d'attacher un vélo.

L'abonnement pour le stationnement des vélos se fera selon les mêmes modalités que celles décidées dans la délibération du 31 mai 2010, à savoir :

- 1 € supplémentaire à l'abonnement mensuel véhicule permet le droit mensuel de stationnement d'un vélo au garage Marcel Paul ;
- 10 € supplémentaires à l'abonnement annuel véhicule permettent le droit annuel de stationnement d'un vélo au garage Marcel Paul.

Les garages concernés pour le stationnement de vélos à Marcel Paul sont les suivants :

- Garage St Vaize,
- Garage Jacques de Liniers,
- Garage Henri Gelin,
- Garage de l'Espace Niortais,
- Garage La Roulière.
- Garage St Jean.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les tarifs pour les abonnés véhicules des garages niortais gérés par la SOPAC :
 - 1 € supplémentaire à l'abonnement mensuel véhicule (quel que soit le garage ci-dessus désigné) permet le droit mensuel de stationnement d'un vélo au garage Marcel Paul ;
 - 10 € supplémentaires à l'abonnement annuel véhicule (quel que soit le garage ci-dessus désigné) permettent le droit annuel de stationnement d'un vélo au garage Marcel Paul.

Ce dispositif entrera en vigueur au 1^{er} octobre 2010.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN